Une organisation :

SPORTBREIZH.COM
LE SITE DU VELO EN BRETAGNE

COMITÉ
FINISTÈRE
CYCLISME

Comité de
BRETAGNE
cyclisme

Jour de course à Plougastel-Daoulas

10h: Ouverture de la permanence
10h: Début repas
10h: Remise radios
12h30: Réunion DS
13h: Fermeture permanence

13h40: Appel individuel des coureurs
14h00: Départ Championnat 2021

Arrivée +10’: Protocole
Arrivée +30’: Fin protocole

Arrivée +45’: Présentation du champion aux bénévoles (Avel-Vor)

Arrivée + 1h : Fermeture permanence

Accès et circuit

Zone départ / arrivée

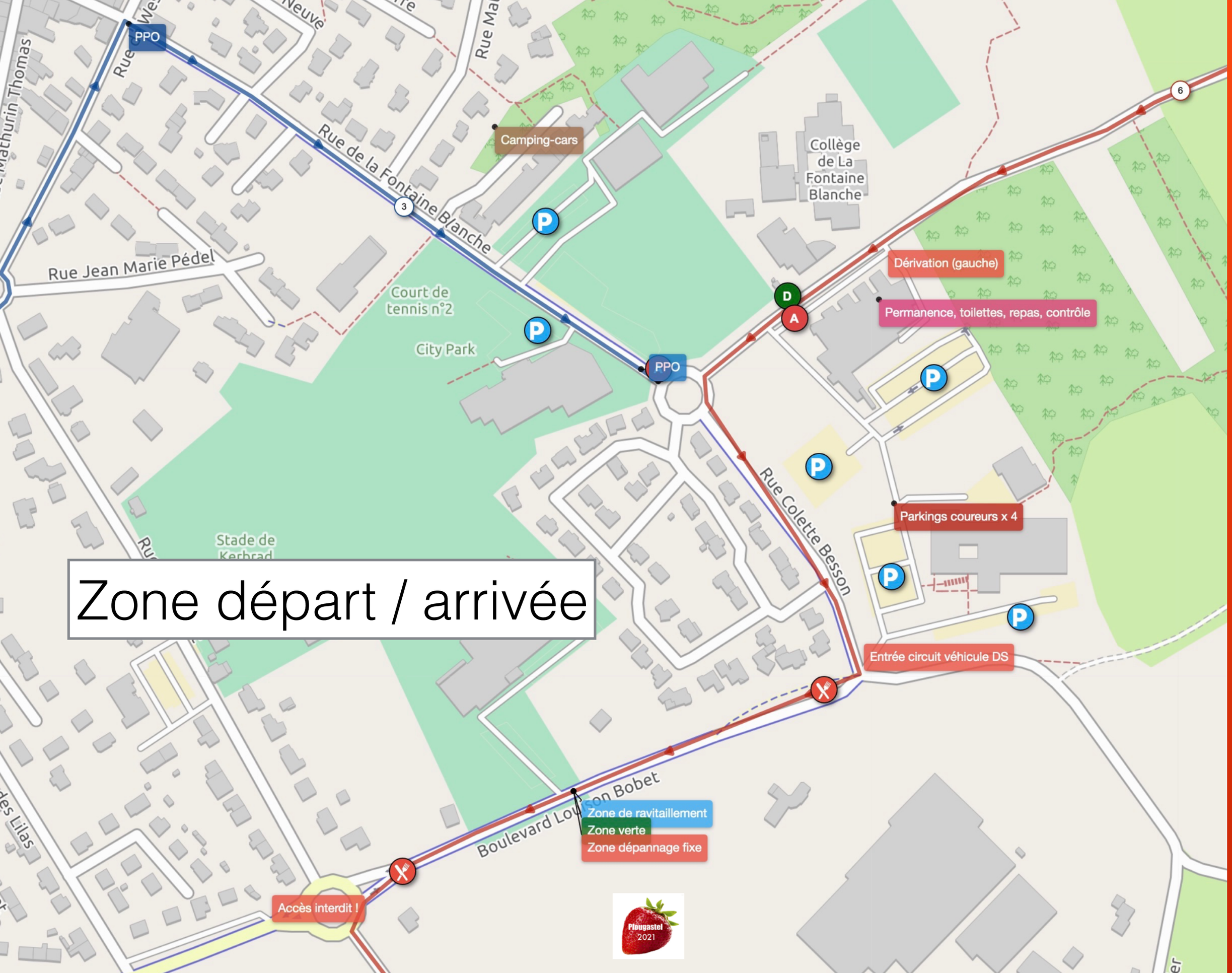

Zone départ / arrivée

Horaires et distances

Distance	Tracé réel	Remarques	Horaires de passage		
			38	40	42
0	Départ devant la salle AVEL-VOR		14:00	14:00	14:00
0,1	Au rond-point à gauche (passage à gauche)		14:00	14:00	14:00
0,3	Au rond-point à droite (passage à droite)		14:00	14:00	14:00
0,3	Ligne droite de 350m / Zone ravitaillement, zone verte		14:00	14:00	14:00
0,650	Au rond-point de Kerbrat à gauche (passage à gauche)	Descente rapide et sinueuse	14:05	14:05	14:04
2	A gauche vers Pont-Kalleg	Descente rapide et sinueuse	14:03	14:03	14:02
3,1	Virage serré à gauche à l'entrée de Pont-Kalleg	Virage serré	14:04	14:04	14:04
3,9	Passage à Lanvrizan		14:06	14:05	14:05
5,3	Au rond-point, tout droit (passage à gauche)		14:08	14:07	14:07
6,3	Premier passage sur la ligne d'arrivée		14:09	14:09	14:09
12,6	Fin du deuxième tour		14:19	14:18	14:18
18,9	Fin du troisième tour		14:29	14:28	14:27
25,2	Fin du tour 4		14:39	14:37	14:36
31,5	Fin du tour 5		14:49	14:47	14:45
37,8	Fin du tour 6		14:59	14:56	14:54
44,1	Fin du tour 7		15:09	15:06	15:03
50,4	Fin du tour 8		14:08	15:15	14:07
56,7	Fin du tour 9		15:29	15:25	15:21
63	Fin du tour 10		15:39	15:34	15:30
69,3	Fin du tour 11		15:49	15:43	15:39
75,6	Fin du tour 12		15:59	15:53	15:48
81,9	Fin du tour 13		16:09	16:02	15:57
88,2	Fin du tour 14		16:19	16:12	16:06
88,6	Arrivée 50 km		16:19	16:12	16:06
94,5	Fin du tour 15		16:29	16:21	16:15
100,8	Fin du tour 16		16:39	16:31	16:24
107,1	Fin du tour 17		16:49	16:40	16:33
113,4	Fin du tour 18		16:59	16:50	16:42
119,7	Fin du tour 19		17:09	16:59	16:51
126	Fin du tour 20		15:59	17:09	15:48
132,3	Fin du tour 21 / La cloche		17:28	17:18	17:09
138,6	**Arrivée du championnat de Bretagne 2021**		**17:38**	**17:27**	**17:18**

Partenaire
de tout ce qui nous
réunit !

Crédit Mutuel
de Bretagne

Construire chaque jour
la banque qui va avec la vie.

Crédit Photo : Getty Images.

Le règlement

1

Article 1 : Organisation générale
Le championnat de Bretagne des coureurs de première et de deuxième catégories, et des espoirs est organisé pour le Team Sportbreizh AC Léonarde par Gurvan Musset. L'épreuve se déroule le dimanche 6 juin 2021 à Plougastel (29).

2

Article 2 : Type d'épreuve et participation
Ce championnat est une épreuve officielle figurant au calendrier breton de la Fédération Française de Cyclisme. Le président du jury sera Damien Quillivic.

3

Article 3 : Engagements
Les engagements se feront via internet avant le mercredi 2 juin 2021 à 20h00. A la demande de la Préfecture du Finistère et en raison de la crise sanitaire, ils sont limités à 150 coureurs. Aucun engagement n'est pris sur place le 6 juin; aucun remplacement n'est possible après le 2 juin, 20h00.

4

Article 4 : Permanence
La permanence de départ et d'arrivée se tiendra à l'AVEL-VOR, centre culturel de PLOUGASTEL-DAOULAS situé au 135 rue Santik Beneat. Elle sera ouverte le dimanche 6 juin de 10h00 à 13h00. La permanence d'arrivée s'y tiendra également après la course.

5

Article 5 : Presse
La salle de presse sera installée dans le bâtiment de l'AVEL-VOR avec Wifi.
5-1 : Les journalistes et les photographes devront solliciter une accréditation auprès de l'organisation pour pouvoir accéder à la zone de départ-arrivée. Seuls les journalistes et photographes accrédités auront accès à la ligne d'arrivée.
5-2 : Il ne sera toléré qu'un photographe par média.

6

Article 6 : Radio infos
Les informations de la course seront émises sur la fréquence 157.550. Les radios seront disponibles le 6 juin sur le parking des officiels face à l'AVEL-VOR à partir de 10 heures.

7

Article 7 : Dossards, plaques de cadre et traceurs
Les dossards, les plaques de cadre et les traceurs GPS seront fournis par l'organisation à l'AVEL-VOR de 10h00 à 12h00 le dimanche 6 juin. Ce matériel sera fourni au DS de chaque équipe qui confirmera la liste des partants. Plaques, dossards et traceurs devront impérativement être rendus à la permanence à l'issue de l'épreuve.
Le traceur GPS sera obligatoirement fixé à la potence et un système de fixation sera fourni

8

Article 8 : Signature
En raison de la crise sanitaire, il n'y aura pas de signature individuelle.

9

Article 9 : Directeurs sportifs
La réunion des directeurs sportifs aura lieu à 12h30 à l'AVEL-VOR. Elle se déroulera en présence de la direction de l'épreuve et des membres du collège des commissaires.

10

Article 10 : Dépannage
Pour la sécurité des coureurs, en raison de la taille du circuit, les organisateurs doivent absolument limiter le nombre de véhicules de dépannage admis en course.
De ce fait, seules les équipes ayant plus de 5 coureurs confirmés au départ seront autorisées à suivre l'épreuve.
L'ordre des véhicules sera établi par tirage au sort.

11

Article 11 : Assistance neutre
Le service d'assistance technique sera assuré par trois voitures avec mécaniciens à bord. Il est demandé aux équipes de fournir des roues à ces véhicules.

12

Article 12 : Circuit
Le circuit développe 6,3km et il est à parcourir à 22 reprises pour un total de 138.6km.

13

Article 13 : Appel / Départ
Une zone d'appel sera mise en place 100 mètres avant la ligne de départ, l'ordre des coureurs se fera par une rotation de toutes les équipes engagées et servira de pointage en remplacement de la feuille de signature. Début de l'appel à 13h40.
Le départ réel sera donné à 14h00 sur la ligne face à l'AVEL-VOR. Il n'y aura pas de départ fictif.

14

Article 14 : Ravitaillement
Le ravitaillement sera toléré dans les règles de la FFC à partir du trentième kilomètres (5ème tour) et jusqu'à trois tours de l'arrivée, sauf avis contraire du jury. Une zone de ravitaillement à pied est prévue 400m après la ligne d'arrivée. Il est demandé aux directeurs sportifs d'être particulièrement vigilants dans cette zone également « zone verte ».

15

Article 15 : Zone verte
Une zone verte est installée 400m après la ligne d'arrivée. Elle permettra aux coureurs de jeter leurs déchets. Des bénévoles seront prévus pour ramasser les déchets mais il est demandé aux assistants présents sur place de ramasser les détritus au fil de la course et de les placer dans les poubelles prévues sur zone à cet effet. Il est demandé aux directeurs sportifs d'être particulièrement vigilants dans cette zone également dédiée au ravitaillement.

16

Article 16 : Dérivation
Une dérivation est mise en place 200 mètres avant la ligne d'arrivée sur la gauche. Cette déviation devra obligatoirement être prise lors du dernier tour pour tous les véhicules non officiels et les motos. Il est demandé aux véhicules de rouler au pas sur cet itinéraire de déviation qui longe la ligne.

17

Article 17 : Coureurs lâchés

17-1 Attitude des coureurs lâchés
La course se déroulant en circuit, l'entraide entre les coureurs de la même équipe ne peut se faire que s'ils se trouvent au même point kilométrique de l'épreuve. Afin d'éviter les interventions qui pourraient résulter du mélange des coureurs de différents pelotons, les commissaires peuvent décider une neutralisation des groupes attardés.

17-2 Coureurs distancés
Les coureurs qui se trouveront à plus de deux tours du peloton devront quitter le circuit.

18

Article 18 : Délais
Les coureurs arrivant dans un délai dépassant 8% du temps du vainqueur ne sont plus retenus au classement. Ce délai peut être revu par le collège des commissaires en cas de circonstances exceptionnelles, après consultation de l'organisateur et du responsable du comité.

19

Article 19 : Classements

19-1 Classement individuel
Le classement individuel sera établi par le juge à l'arrivée au terme des 138,6km, au passage sur la ligne d'arrivée située face à l'AVEL-VOR. Le juge à l'arrivée sera aidé par un système de vidéo finish et par des traceurs GPS.

19-2 Classement espoirs
Le classement espoirs est établi en fonction du classement individuel et il est uniquement ouvert aux coureurs de moins de 23 ans (né en 1999 et après).

19-3 Classement des coureurs de deuxième catégorie
Le classement est établi en fonction du classement individuel et il est uniquement ouvert aux coureurs classé en deuxième catégorie.

20

Article 20 : Récompenses
Devront se présenter **dans les 10'** au podium protocolaire NORET situé face à l'AVEL-VOR:

Le vainqueur : bouquet ou lot, médaille et maillot de champion
Le deuxième : bouquet ou lot et médaille
Le troisième : bouquet ou lot et médaille

Le premier espoir : bouquet ou lot, médaille et maillot de champion,
Le deuxième : bouquet ou lot et médaille
Le troisième : bouquet ou lot et médaille

Le premier coureur de deuxième catégorie : bouquet ou lot, médaille et maillot de champion
Le deuxième : bouquet ou lot et médaille
Le troisième : bouquet ou lot et médaille

En cas de victoire d'un coureur de deuxième catégorie, le maillot des coureurs de première catégorie ne sera pas remis.

Le champion devra participer à une présentation aux bénévoles à l'AVEL-VOR 45' après l'arrivée de la course.

21

Article 21 : Règlement antidopage
Le règlement antidopage de la FFC s'applique intégralement à la présente épreuve. Le contrôle antidopage aura lieu dans un local prévu à cet effet à 300 mètres de la ligne d'arrivée. L'accès au contrôle sera fléché.

22

Article 22 : Prix
Grille 915/20
Grille spécial espoir 122/10

23

Article 23 : Pénalités
Le barème des pénalités de la FFC est le seul applicable sur cette épreuve officielle.

Plougastel 2018: championnats de France de l'Avenir

Valentin Madouas, champion de Bretagne 2016

Le Palmarès

1945 1 PERSON François 2 SCARDIN Raymond 3 LEVENEZ André QUIMPER
1946 1 PONTET Roger 2 BEGHETTI Oreste 3 SCARDIN Raymond MORLAIX
1947 1 GRALL Emile 2 PIQUET Joseph 3 LE CADET Jean CARNAC
1948 1 ERUSSARD Jean 2 RUFFET André 3 DROUET René PONTIVY
1949 1 RUFFET André 2 DRAOULEC Noel 3 CASTRIC Louis LANDERNEAU
1950 1 SEVIGNON Corentin 2 CARRIOU Laurent 3 THOREL François PLUVIGNER
1951 1 MERCIER Germain 2 TRUBERT 3 GUGUIN André VITRE
1952 1 MERCIER Germain 2 RUCQUAY André 3 PICOT Fernand SAINT-BRIEUC
1953 1 GROUSSARD Joseph 2 THOMIN Joseph 3 GILLET Louis SAINT-BRIEUC
1954 1 LAVIGNE Maurice 2 RAULT Francis 3 BEGHETTI René LOCMINE
1955 1 GAINCHE Jean 2 BIHOUEE Edouard 3 PAUL Andre PONTIVY
1956 1 GUGUIN André 2 MORIO Jean-Claude 3 LEJEUNE Emmanuel PLOUVORN
1957 1 DAFFNIET Guy 2 MICHEL Pierre 3 ALLANIC Alphonse YFFINIAC
1957 1 HAMON François 2 LE HER François 3 GOASDUFF François YFFINIAC
1958 1 LE BIGAULT Emile 2 BERNARD Guy 3 DAFFNIET Guy PLOERDUT
1959 1 SIMON Jacques 2 HAMON François 3 PEDRONO Raymond BUBRY
1959 1 BOURLES GEORGES 2 FOUCHER ANDRE 3 VOULOT PLOUNEVEZ-LOCHRIST
1960 1 PELLETIER Jean-Claude 2 LE VOT François 3 GESTIN Jacques
1961 1 ROSNARHO Guy 2 HAMON François 3 LE BOULVAIS Daniel SAINT-IGNEUC
1962 1 PARIS Jean-Paul 2 LETORT Désiré 3 GOURMELON Jean TREHOU
1962 1 GLAIS Bernard 2 HAMON François 3 FLOCHLAY Marsel HENANSAL
1963 1 COURTET André 2 PARIS Jean-Paul 3 ROSNARHO Guy MÛR-DE-BRETAGNE
1963 1 GLAIS Bernard 2 FLOCHLAY MAarcel 3 GILLET Jean ERGUE GABERIC
1964 1 GOURMELON Jean 2 MAHO Jean-Paul 3 CARDINAUX Guy GUENIN
1965 1 BEUGNIES Michel 2 LE BOURVELLEC Marcel 3 BOULOUX Robert VITRE
1966 1 BERTHOU Raymond 2 RAVALEU Yves 3 BRARD Emile MOLLAC
1966 1 LE BIHAN François 2 GUILLAOUIC Germain 3 MAURICE Fernand CUILLET
1967 1 BOTHEREL Jacques 2 MENARD Leon-Paul 3 MAHO Jean-Paul LESNEVEN
1968 1 MENARD Leon Paul 2 BOISHARDY Marcel 3 TREHEL Jean-Pierre LANHELIN
1969 1 QUEMARD Yannick 2 NOGUES Alain 3 DENECE Daniel SAINT-MARTIN-DES-PRES
1970 1 BOTHEREL Jacques 2 QUEMARD Yannick 3 DUBOIS Henri LE HAM
1971 1 PLOUHINEC Jen-Claude 2 RICHEUX Jean-Michel 3 NOGUE Alain PLUMELEC
1972 1 NOGUES Alain 2 LE GUILLOUX Maurice 3 HUBY Alain PLUGUFFAN
1973 1 GUILLAOUIC Germain 2 HUBY alain 3 BUCHON Claude SAINT-MARTIN-DES-PRES
1974 1 MESLET Alain 2 CHALMEL Andre 3 MORVAN Marcel PRE-EN-PAIL
1975 1 MESLET Alain 2 MAHO Jean-Paul 3 LEBON Jean-yves BAZOUGES-LA-PEROUSE
1976 1 GAUTHIER Loïc 2 TESNIERE Philippe 3 MAHO Jean-Paul SERENT
1977 1 LE SOURD Michel 2 TOUCHE Yvon 3 COQUELIN Serge LE DRENNEC et LANARVILY
1978 1 BIZEUL André 2 LE MEEN Gildas 3 TOUCHE Yvon LANNION
1979 1 KERBRAT Gérard 2 COUPE Jean-Luc 3 COQUELIN Serge LARCHAMP
1980 1 KERBRAT Gérard 2 GOMEZ Marc 3 GRAIGNIC Hubert GUIPRY
1981 1 DALIBARD Philippe 2 LE LEU Philippe 3 LE BON Dominique BIEUZY-LANVAUX
1982 1 ANDRE Patrick 2 BOUGOIN Jean-Claude 3 LE FLOHIC Loïc POULDREUZIC
1983 1 LE BON Dominique 2 HENRY Pascal 3 HAMON Jean-Luc PLOUARET
1984 1 BODIN Serge 2 NEFF Daniel 3 LECLERC Rolland LE PERTRE
1985 1 GUERIN JEAN 2 TREHIN Roger 3 NEF Daniel INZINZAC-LOCHRIST
1986 1 CONAN Jean-Louis 2 HEULOT Eric 3 GUEGAN Guenael BREST
1987 1 GUEGAN Gwenael 2 LERAY Gaetan 3 LALLOUET Michel BOURBRIAC
1988 1 GUEGAN Gilles 2 LAMOUR Claude 3 LEMONTAGNER Christophe MAURE-DE-BRETAGNE
1989 1 LE BON Dominique 2 ROBERT Loïc 3 GUERIN Jean CLEGUEREC
1990 1 GUERIN Jean 2 LAMOUR Claude 3 GAREL Hervé SAINT-SERVAIS
1991 1 **COUALAN Camille** 2 LE BON Dominique 3 QUINTON Rémy PLOUNEVEZ-MOEDEC
1992 1 ROUXEL Jean-Philippe 2 OGER Serge 3 BENOIT Alain PIPRIAC
1993 1 **COUALAN Camille** 2 BRESSET Philippe 3 ROUXEL Jean-Philippe HENNEBONT
1994 1 **COUALAN Camille** 2 GUESDON Frédéric 3 MALLEGOL David PENCRAN
1995 1 BRESSET Philippe 2 RIVIERE Jen-Marc 3 COUALAN Camille SAINT-CLET
1996 1 OGER Serge 2 BRIAND Sylvain 3 LALLOUET Michel TALENSAC
1997 1 **COUALAN Camille** 2 COMMAULT Didier 3 HAMON Fabrice LANGUIDIC
1998 1 DELALANDE Frederic 2 TROTEL Franck 3 URIEN François SCRIGNAC
1999 1 JUDAS Guillaume 2 PETILLEAU Stephane 3 PAUMIER Laurent PLAINTEL
2000 1 PETILLEAU Stephane 2 LOCATELLI Martial 3 BOULET Mickael CORPS-NUDS
2001 1 COUGE Stephane 2 CHEDALEUX Denaël 3 JACQUET Johan MOREAC
2002 1 RAULT Dominique 2 JUDAS Guillaume 3 DELALANDE Frédéric LESNEVEN
2003 1 THEBAULT Christophe 2 DELALANDE Frédéric 3 CANOUET Guillaume PLERIN
2004 1 DURET Sébastien 2 MONNERAY Cyrille 3 BIDEAU Jean-Marc LA CHAPELLE-JANSON
2005 1 VILCHEZ Jesus Salva 2 BOLGIANI Yvonnick 3 CREN Roger CAMORS
2006 1 GONNET Julien 2 BOUHOUX Cyril 3 LE FLOCH Guillaume POULLAN-SUR-MER
2007 1 RAGOT Vincent 2 LE BRETON Christian 3 MAHE Clément SAINT-HELEN
2008 1 LE DONGE Fabrice 2 MALAGARNE Gaël 3 BEAUNY Ferjeux ORGERES
2009 1 VILCHEZ Salva 2 GUYOT Yann 3 LABORIE Christophe MELRAND
2010 1 GUYOT Yann 2 PAIINI Jean-Lou 3 BARGUIL warren LE PONTHOU
2011 1 VIGNES Anthony 2 MALLEGOL Florent 3 MOUYEST Edouard SAINT-DONAN
2012 1 LE MONTAGNER Benjamin 2 POILVET Ludoc 3 LE LAVANDIER Maxime ST-MARC-LE-BLANC
2013 1 GUAY Julien 2 RENAULT Maxime 3 LEMONNIER Franck TREFFLEAN
2014 1 GUILLEMOT Frédéric 2 CAM Maxime 3 LE COGUIC Fabien POULLAN-SUR-MER
2015 1 CORBEL Erwann 2 LEGROS Adrien 3 DAVID Nicolas LE HINGLE
2016 1 MADOUAS Valentin 2 SCHMIDT Fabien 3 PATOUX Cyrille LOUVIGNE-DU-DESERT
2017 1 GICQUIAU Ivan 2 LE BRETON Jérôme 3 CAM Maxime LOUVIGNE
2018 1 SCHMIDT Fabien 2 GAULTIER Matthieu 3 MORIN Emmanuel LESNEVEN
2019 1 GUAY Julien 2 ARTUS Willy 3 RENAULT Maxime MONCONTOUR

Plougastel 2021

2019: Julien Guay

Dernier maillot attribué, le titre de champion de Bretagne 2019 revenait à Julien Guay (VCP Loudéac) qui gagnait devant Willy Artus (Sojasun Espoir ACNC) et Maxime Renault (Team Fybolia OC Locminé). En 2ème catégorie, le titre était pour Florian Richeux (Team Bertin) devant Clément Poirier (Team Fybolia OC Locminé) et Ronan Poulizac (VCP Loudéac).
Pour les espoirs, le maillot revenait de justesse à Nicolas Malle (VCP Loudéac) devant Erwann Guenneugues (Team La Crêpe de Brocéliande BodemerAuto) et Clément Poirier (Team Fybolia OC Locminé).

Le Top 10

1 GUAY Julien VC PAYS DE LOUDEAC
2 ARTUS Willy SOJASUN ESPOIR ACNC
3 RENAULT Maxime FYBOLIA OC LOCMINE
4 DAVID Nicolas VC PAYS DE LORIENT
5 MALLE Nicolas VC PAYS DE LOUDEAC (1er espoir)
6 GUENNEUGUES Erwann CRÊPE DE BROCELIANDE
7 BESCOND Jeremy HENNEBONT CYCLISME
8 GAULTIER Matthieu TEAM PAYS DE DINAN
9 RICHEUX Florian TEAM BERTIN (1er 2C)
10 DAUPHIN Florian SOJASUN ESPOIR ACNC

Repas sur place

- Il est proposé au prix unitaire de **10 euros** aux coureurs et aux accompagnateurs.
- De 10h00 à 12h30 à l'Avel-Vor de Plougastel, à proximité immédiate de la ligne et près des parkings, dans une très grande salle aérée.
- Au menu, crudités, pâtes-poulet et salade de fruits.
- Tables de six dans le respect des distances et des règles sanitaires.
- Réservation **avant le mardi 2 juin à 20 heures**, uniquement via cette adresse: g.musset@cyclisme.bzh**.** En raison de la crise sanitaire, **nous ne pourrons par accueillir de convives supplémentaires sur place.**
- Règlement impératif sur place par une seule personne par équipe.

Tour de France

Tour de France
GRAND DÉPART BRETAGNE 2021

france bleu

RADIO OFFICIELLE

RADIO OFFICIELLE

Nos par

NORET
LE COUTURIER DU SPORT

La Charcuterie GOURMANDE

SYMPATIC
BRETAGNE

L'assiette coopérative
SCIC

VOTRE PARTENAIRE
RESTAURATION COLLECTIVE
MÉDICO-SOCIAL, EHPAD, CRECHES...

PRESTATIONS TRAITEUR

Pougastel 2021